



La lutte continue !

Dans le Nord Pas de Calais ce sont encore plus de 20 000 manifestants qui ont exprimé le 6 novembre leur refus de l'injustice sociale, leur indignation devant les cadeaux faits à la France d'en haut. Le mouvement a faibli, mais il se poursuit, il est massif et fait l'admiration des peuples de tous les pays.

La France du Fouquet's contre les droits sociaux !

Alors que le nombre de chômeurs augmente sans cesse, alors que 60 % des salariés du privé sont au chômage avant soixante ans, alors que 8 millions de personnes vivent dans ce pays sous le seuil de pauvreté soit moins de 900 € par mois, ce gouvernement des riches et des Rolex entend casser tous les droits sociaux, les services publics, la santé, la sécu, les conventions collectives.

Rien n'est fini, rien n'est joué..

Cette loi scélérate sur les retraites est illégitime. Le pouvoir est isolé, cerné, discrédité. Comme le dit la rue : « Qui peut éviter de répondre à 75 % de l'opinion hostile? Qui peut ne pas négocier avec 10 fois 3 millions de manifestants ? À part les dictateurs birmans qui peut nier, résister, écraser une si puissante, durable, profonde exigence populaire ? »

L'heure est à la résistance prolongée, A la Mobilisation continue

Pour SUD tout ce qui permet de prolonger la lutte, piquets de popularisation, blocages, assemblées unitaires d'entreprise, nouvelles journées d'actions doit être entrepris dans la perspective de la construction d'une grève générale reconductible seule à même de faire céder le pouvoir.

Extrait de la déclaration du 4 novembre 2010 des organisations : CFDT – CFE-CGC – CFTC – CGT – FSU – SOLIDAIRES (dont est membre SUD Santé Sociaux) – UNSA

« La détermination des salariés qui ne faiblit pas depuis des mois, appuyée par l'opinion publique, démontre qu'il y a de nombreuses inquiétudes sociales, un refus de cette réforme des retraites et un profond mécontentement face à un gouvernement qui a choisi le passage en force.

Les organisations syndicales réaffirment leur détermination face à une réforme gouvernementale qui demeure injuste, inefficace, inacceptable et qui ne répond pas aux enjeux actuels. **Le gouvernement porte seul la responsabilité de la situation actuelle.** Il doit entendre qu'un véritable débat sur le devenir des retraites reste indispensable.

Les organisations syndicales, comme les salariés, sont attachées au travail intersyndical qui perdure depuis deux ans et aux actions unitaires. Elles décident de **poursuivre le travail commun sur l'emploi, les salaires, le pouvoir d'achat et les conditions de travail** en actualisant leur déclaration commune du 29 janvier 2009.

En écho aux préoccupations des salariés, les organisations syndicales appellent d'ores et déjà à un nouveau rendez-vous national de mobilisation dans la semaine du 22 au 26 novembre dont les modalités et le contenu seront déterminés lors de la réunion du 8 novembre prochain »



continuons le combat !
ABROGATION
de la loi sur la retraite

Le démantèlement de l'hôpital public se poursuit

Communiqué de la Coordination nationale des collectifs de défense des hôpitaux et maternités de proximité (septembre 2010)

Après un recul sur le décret concernant les services de chirurgie en juillet dernier, BACHELOT et SARKOZY s'appuyant sur leurs Agences Régionales de Santé et leurs directeurs zélés, amplifient de nouveau leur offensive contre l'hôpital public !

Si le gouvernement s'est montré moins sûr de lui pour imposer ses « réformes », les annonces de fermetures ou de suspensions d'activité de services n'ont cependant pas cessé pendant l'été : fermeture du seul service de radiothérapie de la Creuse à Guéret, fermeture de la cardiologie interventionnelle à Mantes la Ville, maintien des suspensions d'activité des maternités de Decize et Valréas, fermeture des soins palliatifs à Bordeaux durant le mois d'août, ici des lits de chirurgie, là de gériatrie... et partout comme nous le rappellent nos ami(e)s urgentistes de l'AMUF des problèmes de restrictions pour de nombreux services d'urgence.

Pas un hôpital qui ne soit touché par des restrictions budgétaires, des suppressions de postes, des diminutions du nombre de lits, des limitations d'accès aux soins, ou des fermetures de service !

Les luttes en cours pour la chirurgie de Ruffec, Brioude et de Briançon, ..., les maternités de Rethel, Vire, Paris St Antoine, Aix les Bains, ..., les soins continus de Decazeville, la réanimation à Manosque, les centres IVG sur Paris Tenon pour ne prendre que quelques exemples, nous le rappellent.

Aujourd'hui, des nouvelles inquiétantes tombent :

Le ministère ressort son décret sur les blocs chirurgicaux qui fixerait à 1500/an le nombre minimal d'actes à réaliser (chiffre il faut le rappeler sans aucune validité scientifique), condamnant de fait les services de chirurgie de nombreux hôpitaux de proximité (71 concernés) et la maternité adossée (49 dans ce cas).

Claude Evin et l'ARS d'Ile de France travaillent sur un projet de réduction drastique des services de chirurgie de permanence la nuit, de 7 à 11 aujourd'hui à un seul par département !!!! En précurseurs de ce qui pourrait demain se généraliser à toute la France, au mépris de la sécurité des populations.

Partout les rapprochements public-privé (Arcachon, Brive...) et les projets de Groupements (dits) de « Coopération » sanitaire profitent aux seuls établissements pivots et à une conception marchande du service public, et contribuent à un affaiblissement de l'offre de soins, avec la menace en plus de l'accroissement des dépassements d'honoraires et des dessous de table... La médecine à plusieurs vitesses devient une réalité qui s'accroît.

NE LAISSONS PAS FAIRE !

LA COORDINATION NATIONALE :

- Demande le retrait de la loi HPST !
- Demande la suppression de tous les dépassements d'honoraires, franchises et autres surcoûts...
- Exige une réponse aux besoins réels de santé des personnes et des territoires !
- Exige une démocratie sanitaire qui émane des personnes concernées : les usagers, les personnels et les élus locaux, et non plus l'autorité imposée des ARS et du gouvernement !
- S'oppose aux fermetures de services hospitaliers et demande des moyens pour améliorer leurs conditions d'existence, au profit de toutes et de tous, partout et à toute heure sur le territoire !
- Appelle l'ensemble de la population à se mobiliser pour la défense de l'hôpital public et de notre système de santé solidaire.

Lure le 08/09/2010



Celui qui ne participe pas à la lutte, participe à la défaite !